

**Compte-rendu de la rencontre du CRDG avec  
les nouveaux agents constatateurs en Dyle-Gette  
16 janvier 2018**

*Présents :*     *Bénédicte Laloux (Jodoigne + Hélécline)  
                  Géraldine Fanon (Rixensart)  
                  Jean-Baptiste Defauwe (stagiaire Rixensart)  
                  Isabelle Delgoffe, Jérémie Guyon et Jean-Marie Tricot (CRDG)*

*Excusé :*       *Nathan Wuyts (Orp-Jauche + Ramillies)*

**1) Inventaire des points noirs du CRDG :**

- Hélécline : prospection effectuée en 2015-2016
- Jodoigne : prospection effectuée en 2015-2016
- Rixensart : prospection effectuée en 2015
- Orp-Jauche : prospection effectuée en 2015-2016 et clôture en 2017
- Ramillies : prospection effectuée en 2015-2016

*Conclusion : les 3 communes pourraient être à nouveau prospectées dans le cadre de  
l'inventaire de points noirs 2018-2019 (les agents constatateurs seront prévenus par  
Jérémie et pourront l'accompagner sur le terrain)*

Par ailleurs, Jérémie s'est mis à la disposition des 5 communes pour leur présenter l'inventaire sur leur territoire :

- Hélécline : contacts réguliers avec Frédéric Ninane (+ établissement d'un listing des dépôts de déchets sur parcelles cadastrales)
- Jodoigne : idem Hélécline
- Rixensart : 2 présentations avec l'Echevine « CRDG » et l'éco-conseillère + l'AC précédent (en 2016 et 2017)
- Orp-Jauche : 1 présentation avec l'Echevin des Travaux et l'éco-conseillère + l'AC précédent (en 2016)
- Ramillies : 1 présentation avec l'Echevine « CRDG » en 2016

*Pour en savoir plus sur l'inventaire et les problématiques des points noirs :*

<http://www.crdg.eu/actions/atteintes-aux-cours-d-eau/generalites>

*Procédure pour consulter l'inventaire des points noirs :*

Voir pièce jointe

*Pour consulter l'inventaire des points noirs résolus :*

<http://www.arcgis.com/home/webmap/viewer.html?webmap=6929d53ef3084616b3032db71910e79b&extent=4.2264,50.4825,5.2406,50.8494>

*Pour la présentation de Jérémie Guyon (CRDG) consacrée au suivi de l'inventaire des PN 2014-2016 (AG du 13 mars 2018) :*

<http://www.crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-du-13-mars-2018>

Précisions:

- ne pas confondre l'inventaire des points noirs du CRDG avec les visites annuelles des cours d'eau réalisées par les communes en compagnie d'un agent provincial (dont l'objectif principal est de veiller au bon écoulement des cours d'eau). Certains types de points noirs relevés par le CRDG peuvent donc être examinés lors de ces visites annuelles aux cours d'eau, puisqu'ils interfèrent sur l'écoulement des eaux (entraves à l'écoulement, ouvrages d'art dégradés, érosions de berge) ;
- le CRDG a établi, sur base de consensus avec ses partenaires, les différentes responsabilités des gestionnaires à prendre les initiatives pour résoudre les différents types de points noirs :
  - o les gestionnaires de cours d'eau (RW ou PBW ou communes, selon les tronçons concernés) : sont responsables de la résolution des entraves à l'écoulement, des érosions de berge dommageables et des ouvrages d'art dégradés ;
  - o les communes : sont responsables de la résolution des dépôts de déchets (déchets verts + autres déchets), des piétinements par le bétail et des pulvérisations d'herbicides
  - o les communes (avec l'appui de l'OAA) : les rejets d'eaux usées « individuels » (càd les rejets en provenance d'habitations riveraines) et la pose d'égouttage.
  - o les OAA : les rejets d'eaux usées « collectifs » (càd les rejets d'égouts en provenance de voiries)
- les agents constatateurs peuvent communiquer au CRDG les points noirs constatés qui ne figurent pas dans l'inventaire du CRDG (l'inventaire est évolutif, au fur et à mesure de la résolution des points noirs et de la découverte de nouveaux points noirs)

## 2) Lutte contre les incivilités le long des cours d'eau :

- le CRDG a organisé une **journée d'info et d'échanges** sur le sujet le 23 novembre 2010 à Genval (Rixensart) :  
<http://www.crdg.eu/component/jdownloads/category/90-incivilités?Itemid=-1>  
<http://www.crdg.eu/actions-2/atteintes-aux-cours-d-eau/generalites/table-ronde>
- le CRDG a publié des **fiches thématiques** « infractions environnementales le long des cours d'eau (à utiliser par les agents constatateurs sur le terrain) :  
<http://www.crdg.eu/actions-2/atteintes-aux-cours-d-eau/generalites/sus-aux-infractions-environnementales-le-long-des-rivieres>

*Suggestion : fournir aux nouveaux arrivants dans les communes un jeu complet de fiches, à titre préventif.*

- le CRDG a réalisé, en collaboration avec le CR Senne, une boîte à outils pour faciliter le travail des agents constatateurs et dynamiser la résolution des points noirs le long des cours d'eau (composé d'une partie générale et de chapitres

thémas atteintes/atteintes) : il s'agit du « **vademecum infractions environnementales le long des cours d'eau** » :

- Pour accéder au vademecum via le drive :  
<https://drive.google.com/open?id=0B1FoHvy-WJ5FWThyX1d5cmxZY2s>
- Pour la table des matières du vademecum :  
<http://www.crdg.eu/component/jdownloads/send/198-ag-du-13-mars-2018/1528-vademecum-infractions-environnementales>
- Pour la présentation d'Isabelle Delgoffe (CRDG) consacrée au vademecum (AG du 13 mars 2018) :  
<http://www.crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-du-13-mars-2018>

Précisions:

- prendre le temps nécessaire pour s'appropriier le vademecum, lequel sera bientôt mis à disposition des 27 communes du BW.
- où trouver l'info pour se mettre à niveau en tant que nouvel agent constatateur ? Fournir aux agents constatateurs les règles générales (lignes de conduite) à suivre et les coordonnées des services compétents qui peuvent agir sur le terrain, le tout en fonction de chaque type de points noirs + les principaux documents de référence pour chaque thématique.

*Exemple : pour les principes généraux des régimes d'assainissement des eaux usées : [http://www.meuseaval.be/index.php/publications/brochures-d-information/cat\\_view/5-brochures-d-information/35-mon-epuration](http://www.meuseaval.be/index.php/publications/brochures-d-information/cat_view/5-brochures-d-information/35-mon-epuration)*

- les 5 communes ont été invitées à introduire **leurs engagements 2017-2019** pour constituer le nouveau programme d'actions du CRDG : la moitié des engagements introduits portent sur la résolution des points noirs.
  - Pour la présentation du PA 2017-2019 du CRDG :  
<http://www.crdg.eu/crdg/programmes-d-actions>
  - Pour la consultation du PA 2017-2019 du CRDG :  
<http://www.crdg.eu/publications2/programmes-d-action/2017-2019/category/177-pa-2017-2019>
- le CRDG a organisé une **rencontre thématique consacrée aux pollutions accidentelles** dans les cours d'eau, le 23 septembre 2016 à Wavre :  
<http://www.crdg.eu/component/jdownloads/category/141-pollutions-accidentelles-09-2016?Itemid=-1>
- le CRDG va coordonner un projet de sensibilisation à **l'évacuation de déchets (toxiques) dans les avaloirs en voiries et dans les éviers/WC** :  
*Pour la brochure de l'AIVE sur le sujet :*  
<http://www.etalie.be/lepetitlivredestoilettes-21-01-2015.pdf>

**3) Exemples d'actions de terrain programmées dans les 5 communes :**

- Inventaire des points noirs (en principe, passage du CRDG tous les 3 ans)
- Chantiers d'éradication de la balsamine de l'Himalaya (2 passages annuels entre juin et septembre), à l'initiative du CRDG, des communes ou des associations
- Opération « rivières propres » (à l'initiative des communes ou des associations)
- Stand et exposition du CRDG (sur demande des communes ou des associations)
- Activités « JWE » (en mars de chaque année) (à l'initiative du CRDG : activités pour les écoles ; à l'initiative des communes ou des associations : activités pour le grand public)
- Rencontres thématiques entre partenaires du CRDG (cfr programme du CRDG)

#### **4) Pour en savoir plus sur le CRDG :**

- *pour les bilans et programmes d'activités annuels du CRDG :*  
<http://www.crdg.eu/crdg/administration/assemblees-generales>
  - *pour la LI électronique trimestrielle du CRDG :*  
<http://www.crdg.eu/publications2/lettres-informations/toutes-les-lettres-d-information>
  - *pour les services offerts par le CRDG à ses partenaires :*  
<http://www.crdg.eu/crdg/aide-services>
  - *pour les modules d'animations pédagogiques du CRDG :*  
<http://www.crdg.eu/component/jdownloads/category/118-outils-pedagogiques?Itemid=-1>
- pour les publications du CRDG :*  
<http://www.crdg.eu/telechargements/documents-du-crdg>